

2024 - 009

DEL 01

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 6 juin 2024, à 19 heures, le comité du Syndicat d'Entente Rurale, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie de Fontanès, salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Marie-Christine THIVANT, Présidente.

Date de convocation : 27 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 12

Présents :

- Commune de FONTANES :

Titulaires : MM. Pascal GOUTAGNY – Guillaume GRANGE - Laurent VILLEMAGNE

- Commune de MARCENOD :

Titulaires : MM. Gilles THIZY – Olivier FLECHET - Patrick FAURE

- Commune de ST CHRISTO EN JAREZ :

Titulaires : MM. Marcel CHILLET – Denis VIRISSEL - Pascal FAYOLLE

- Commune de SORBIERS :

Titulaires : MM. Marie-Christine THIVANT – Christophe FARA – Alain SARTRE

Pouvoir : néant

Secrétaire de séance : M. Christophe FARA

FINANCES LOCALES – DECISIONS BUDGETAIRES : Compte de gestion 2023

L'exécution des dépenses et des recettes des différentes sections budgétaires relatives à l'exercice 2023 a été réalisée par le Trésorier.

Le compte de gestion établi par ce dernier concorde avec le compte administratif du syndicat. Il n'appelle aucune observation ni réserve.

Le Comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L1612-12 et L2121-31 ;

Vu la délibération n°2023-002 du 26/01/2023 portant approbation du budget primitif 2023.

Après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le compte de gestion 2023.

ADOPTE A L'UNANIMITE

La Présidente

Marie-Christine THIVANT



Le secrétaire de séance,

Christophe FARA